



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les participants seront capables de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels ils sont exposés :

- en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines
- en maîtrisant les risques sur lesquels ils ont la possibilité d'agir.



PUBLIC

Tout personnel du secteur Sanitaire et Médico-Social souhaitant acquérir les compétences lui permettant de prévenir les risques liés aux activités physiques de travail.
Groupes de 6 personnes à 10 personnes maximum



PREREQUIS

Maîtriser le français oral



ACCESSIBILITE

Cette session est accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée des adaptations nécessaires.



CONTENU

1 : Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

2 : Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

3 : Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Notre programme de formation est issu du document
de référence **INRS : PRAP V9 - 01/2021**



MOYENS PÉDAGOGIQUES

Ordinateurs portables, Vidéo projection, Paper board
Salle de formation adaptée, accessible PMR
Documentation technique

Divers DVD INRS .
TUTO PREV INRS
1 à 2 lits médicalisés électriques (en fonction du nombre de stagiaires)
1 à 2 fauteuils roulants à accoudoirs escamotables
1 soulève malade
1 verticalisateur
disques de pivotement,
planches de transfert,
draps de glisse

Mannequin articulé pédagogique dédié à la formation PRAP.
1 caisse avec poignées
1 caisse sans poignée
Un manche à balai + Une bouteille d'eau
Un sac avec des anses



MODALITES D'EVALUATION

- Epreuve certificative : Observer et analyser un scénario de situation de travail, proposé par le formateur, présentant un /des risques, et renseigner la Fiche d'observation et d'analyse d'une situation de travail (40mn)
- À l'issue de la formation Acteur PRAP 2S, une attestation de compétences est remise au participant. Cette attestation pourra être intégrée dans le Passeport Prévention de chaque salarié. L'INRS délivre un **certificat acteur PRAP 2S** attestant de l'intégration des compétences ; il sera adressé à l'employeur ou la personne dans les jours suivant la session.
- Pour être certifié, le stagiaire devra obligatoirement être présent pendant toute la formation et avoir satisfait à l'épreuve certificative.
- Possibilité de s'inscrire à une nouvelle session en cas d'échec à l'épreuve certificative et/ou d'absence à une des journées de formation



RAPPEL REGLEMENTAIRE

La validité de certificat Acteur PRAP est fixée à deux ans, la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Durée de la formation: 3 journées de 7h soit 21 heures

Tarif: € nets de taxe par participant – sous réserve de modification (structure non assujettie à la TVA)

Lieu de formation: Choix possible entre plusieurs sites
Montluçon / Moulins / Vichy

Dates et horaires: Nous consulter

Formateurs: Formateurs qualifiés, certifiés par le réseau prévention



125 Route de Paris 03410 Saint Victor



formation@prestarh.fr



04 43 31 13 56

Pour s'inscrire à une session il suffit de prendre contact avec nous et l'assistante formation vous communiquera les modalités d'inscription.